

**Compte rendu**  
**Séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2021**

**Compte tenu de l'impossibilité de diffuser les débats, la réunion se déroule à huis clos.**

Présents : Pascal BEZAMAT – Evelyne BRESSOLIS-GINESTY - Julie CALMELLY - Hélène CONSTANS – Brigitte COSTES Marie-Noëlle DOMERGUE – Delphine ISSERTE-METGE - Jérôme LAGRIFFOUL — Xavier PERIE - Jean-Paul PEYRAC – Catherine SANNIE-CARRIERE - Nadine SICARD-SENABRE – Guy SIEUDAT — Patrick SOLIGNAC – Cindy SVEC - Henri VAN HERPEN  
Absents : Jean-François CAZES (excusé pouvoir à Jean-Paul PEYRAC) – Sophie CLAUSEL DE COUSSERGUES (excusée pouvoir à Catherine SANNIE CARRIERE) - Franck LOUBIERE

**Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Cindy SVEC**

Vote à l'unanimité

**Approbation du compte rendu de la séance du 27 novembre 2020**

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 novembre 2020 a été envoyé à tous les conseillers municipaux. Aucune remarque ayant été ensuite formulée, le conseil municipal valide ce compte rendu, à l'unanimité.

**Ajout de de points à l'ordre du jour**

Madame le Maire propose d'ajouter les points suivant à l'ordre du jour :

- Motion pour le maintien de la rénovation de la ligne SNCF de l'Aubrac
- Désignation représentant centre de soins
- Opération collective de diagnostics énergétiques des bâtiments publics

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition

**Délibération pour la régularisation de l'acquisition de terrains à Palmas**

Afin de régulariser des dossiers en instance et d'intégrer de la voirie de lotissement dans le domaine public, Le conseil municipal, à l'unanimité, acte l'acquisition à titre gratuit (€ symbolique) de ces parcelles, la prise en charge des frais de notaire et l'intégration de ces parcelles dans le domaine public communal.

**Délibération pour valider une autorisation d'ouverture de crédit par anticipation sur le budget assainissement**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'ouverture de crédits d'un montant de 2 640 € sur le budget assainissement, afin de pouvoir régler une facture avant le vote du budget.

**Délibération pour valider le choix de l'entreprise pour la vérification des installations électriques**

Le 11 septembre 2020, le conseil municipal a délibéré pour participer au groupement de commandes initié par la Cte de Cnes pour le contrôle des installations électriques des bâtiments communaux. Le marché a été attribué à l'entreprise SOCOTEC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition et autorise Madame Le Maire à signer le contrat.

**Délibération pour confier la gestion locative du logement T4 de l'ancien presbytère de Cruéjols à une agence et revoir le montant du loyer fixé lors du dernier conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier la gestion locative du T4 à l'Agence Immobilière Passaga ; fixe un nouveau montant de loyer à 480 €.

**Délibération pour créer un compte épargne temps pour le personnel communal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition de créer un Compte Epargne-Temps (CET) qui est un compte ouvert et alimenté à la demande de l'agent, qui permet d'épargner les jours de congés annuels et de

réduction du temps de travail (RTT) non pris au cours de l'année. La demande sera au préalable soumise à l'avis du Comité Technique Départemental.

### **Délibération pour valider le projet, le plan de financement et solliciter les subventions pour la création d'un City-Stade à Palmas**

Madame le Maire propose de créer un City Park sur un terrain communal à proximité de l'école de Palmas. Après consultation de 3 entreprises spécialisées, la commission Cadre de Vie propose de revoir les entreprises pour un complément d'informations. Le montant des travaux estimé s'élève à 64 188 € HT soit 77 025.60 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet, le plan de financement et demande à Madame le Maire de mettre en œuvre le projet et de solliciter les aides de l'Etat, de la Région et du Département.

### **Délibération pour valider le projet, le plan de financement et solliciter les subventions pour la réalisation de travaux à la Mairie de Coussergues**

La toiture de la Mairie de Coussergues est défectueuse et non étanche. Il est proposé de lancer les travaux de réfection. Compte tenu des aides importantes proposées en matière de rénovation énergétique, il est proposé également de prévoir l'isolation du grenier et d'installer deux volets roulants solaires.

Une consultation est en cours et au vue des premiers devis, le coût de ces réalisations s'élèverait à 37 891.58 € HT soit 42 311.24 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide le projet et le plan de financement et demande à Madame le Maire de mettre en œuvre le projet et de solliciter les aides de l'Etat, de la Région et du Département.

### **Délibération pour valider le projet, le plan de financement et solliciter les subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments publics : mairie et logement locatif à Palmas, logement locatif de l'ancienne poste à Cruéjols - logement de l'ancien presbytère de Coussergues**

Dans le cadre de France Relance, un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics sera mis en œuvre dès début 2021 à destination des collectivités territoriales. La commune a pris rang pour trois dossiers :

Mairie et logement locatif à Palmas

Ce bâtiment nécessite une réfection et une mise aux normes énergétiques : remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés - changement des menuiseries et isolation des combles. Le montant des travaux est estimé à 40751.88 € HT.

Logement locatif et salle du four à Cruéjols

Ce bâtiment nécessite une réfection et une mise aux normes énergétiques : remplacement des menuiseries et isolation des combles. Le montant des travaux est estimé à 21 459.15 € HT

Ancien presbytère de Coussergues

Ce bâtiment nécessite une réfection et une mise aux normes énergétiques : remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés - changement des menuiseries et isolation des combles. Le montant des travaux est estimé à 47 135.88 €. HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces projets et les plans de financement et demande à Madame le Maire de solliciter les aides financières de l'Etat et de la Région.

### **Délibération pour autoriser la signature d'une convention pour l'entretien et l'aménagement de sécurité dans la traverse de Cruéjols**

Le Département et la commune sont convenus d'un partenariat concernant l'entretien d'équipements de sécurité sur la RD 245 dans le village de Cruéjols.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer la convention.

### **Modification et création de postes au service administratif**

Pour faire suite au départ par mutation de l'agent administratif en charge du secrétariat à Palmas, il convient de réorganiser les services administratifs, en conservant le même temps de travail global. Il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif contractuel à temps non complet et de modifier le temps de travail des postes d'adjoint administratif titulaire et de rédacteur territorial titulaire.

### **Délibération pour créer un poste d'adjoint administratif contractuel à temps non complet**

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 4 voix contre, décide la création d'un emploi contractuel dans le grade d'adjoint administratif pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois maximum) allant du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2021 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de d'adjoint administratif à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 6 h.

### **Délibération pour modifier le temps de travail d'un poste d'adjoint administratif territorial**

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 4 contre, décide de modifier la durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif titulaire : passage de 25 heures hebdomadaires à un temps complet 35 h

Délibération pour modifier le temps de travail du poste de rédacteur principal

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre, décide de porter, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021 de 16 heures à 17 h 30 le temps hebdomadaire de travail de l'emploi de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe.

### **Délibération pour créer un poste d'adjoint technique à temps complet en contrat à durée déterminée.**

Un poste d'adjoint technique principal va se libérer en 2022 pour cause de départ à la retraite. Il est proposé d'anticiper ce départ dès 2021, par un recrutement en cours d'année d'un agent en CDD.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend une délibération de principe pour la création d'un emploi.

### **Délibération pour approuver le transfert de la compétence facultative « construction, entretien et fonctionnement d'espaces de travail partagés associés à une structure labellisée Maison France Services » à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac**

Le Conseil Communautaire par délibération du 14 janvier a acté cette prise de compétence. Le conseil municipal, à l'unanimité se prononce favorable à ce transfert.

### **Délibération en vue de clôturer la régie cantine de Palmas**

Une régie pour l'encaissement des recettes de la cantine avait été créée à Palmas. Cette régie ne fonctionne plus car les factures (titres de recettes) sont envoyées aux familles mensuellement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce pour la clôture de la régie cantine et garderie de Palmas.

### **Motion pour le maintien de la rénovation de la ligne SNCF de l'Aubrac**

L'association AMIGA « les amis du viaduc de Garabit » ont transmis aux communes une motion « pour que vive la ligne de l'Aubrac »

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la signature.

### **Désignation représentant centre de soins**

Le Centre de soins du canton de Laissac demande aux communes de désigner un membre de droit pour siéger au conseil d'administration. Monsieur Jean-Paul PEYRAC se propose. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte.

### **Délibération pour adhérer à une opération collective de diagnostics énergétiques des bâtiments publics**

Le SIEDA, propose la réalisation d'études de type « audits énergétiques de bâtiment ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer.

### **Questions diverses :**

- Information sur la vente d'un terrain à Palmas : la commune va faire une proposition
- Présentation d'une demande des enfants de Cruéjols pour la création d'un terrain à bosses pour la pratique du vélo
- Demande d'installation d'une zone de compostage collectif
- Une réunion de présentation du PLUI et du dossier PIMS est prévue le 11 février 2021
- Pose des coussins berlinois route du Vieux Pont : en attente des informations de Romain MARCILLAC
- Point sur la cantine de Cruéjols
- Information sur les travaux en cours à l'église de Palmas
- Information sur l'état de la toiture de l'église de Cruéjols

Fin de séance à 23 h 45